

REGLEMENT INTERIEUR 2020/2021

Les élèves sont priés de respecter les horaires de début des cours, veuillez prévenir votre professeur en cas d'absence.

Au delà de 5 min de retard l'accès au cours ne sera plus possible.

Une tenue correcte et adaptée à votre discipline est demandée, ainsi que des chaussures adaptées.

Obligation de basket pour hip hop et zumba par mesure de sécurité sinon refus d'intégrer le cours. Serviette obligatoire pour cours de fitness.

L'école est en aucun cas responsable des vols ou perte de vos objets personnels. Les portables sont interdits pendant les cours.

Nous portons votre attention sur le fait qu'un appel sera fait à chaque cours, pour vérifier l'assiduité et présence des élèves.

Les enfants mineurs ne pourront en aucun cas partir seul sauf attestation signée par les parents et remis en début d'année.

Un seul cours d'essai par discipline vous est offert pour les nouveaux adhérents ou essai d'une nouvelle discipline.

Interdiction de manger dans les espaces danse : un espace vestiaire et accueil est prévu pour cela.

Un tableau INFOS est situé à l'accueil, pensez à le consulter régulièrement ainsi que sur notre site internet (infos, événements...) [WWW .DANSE@ATTITUD .COM](http://WWW.DANSE@ATTITUD.COM)

Les informations seront transmises par mail.

2. PAIEMENT

Une adhésion annuelle de 15€ par élève. Après inscription validée et payée aucun remboursement possible de la période engagée. Seuls les paiements par chèques et espèces sont acceptés.

Une fois le dossier d'inscription déposé et validé aucune modification ne pourra être apportée.

Tous trimestres démarrés est dû en intégralité (sept/oct./nov./déc.) (Janv. /fév. /mars) (Avril /mai /juin) 3 paiements demandés à l'inscription et encaissés à chaque début de trimestre.

Pour paiements en 9 x (abonnement annuel uniquement) encaissement de septembre à mai. Les paiements à l'année sont compris du mois de septembre à juin inclus.

Tous paiements annuels sont dus en intégralité et vous engagez pour 10 mois aucun remboursement ne sera effectué.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de pandémie, des solutions de rattrapage seront proposées dans la mesure du possible.

Les tarifs sont calculés en fonction des jours d'ouverture et de fermeture.

LES FERMETURES DES VACANCES ET JOURS FERIE :

Fermeture école : 15 jours Noël Hiver : 1^{er} semaine . Pâques : 1^{ère} semaine ZONE C (sauf pour les cours nécessitant des rattrapages du au COVID 19 2020)

Fermetures durant les jours fériés. : Lundi de pâques, jeudi de l'ascension, lundi de pentecôte.

AUTORISATION DROIT IMAGE :

Les membres de l'Association cèdent, à l'inscription, leur droit à l'image. Ils autorisent l'Association à utiliser leur image dans le but de communiquer sur les pratiques de l'Association sur différents supports (Facebook, Flyers, Site internet...)

Le refus d'un membre de l'Association, de céder son droit à l'image, se fait par simple lettre ou email, dont la rédaction est libre, adressée au Président de l'Association.

3. GALA DE FIN D'ANNEE

La date vous sera communiquée ultérieurement des que la mairie nous l'aura confirmée.

Toutes personnes s'engageant pour le spectacle est priée par respect des autres danseurs et du professeur qui prépare le spectacle tout au long de l'année, de respecter son engagement.

Tous les élèves devront être présents lors de la répétition pré générale et générale aucune exception ne sera faite.

Nous mettons l'accent sur le fait que les places sont payantes pour le public et les parents.

4. COSTUMES :

Une participation pour l'achat et confection des costumes vous sera demandée.

Nous vous prions de bien vouloir respecter les conditions de ce règlement mis en place par la direction, afin de faciliter le bon fonctionnement de l'école.